

# RAPPORT AGRICOLE 2025



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Office fédéral de l'agriculture OFAG

## PRODUCTION &gt; SÉCURITÉ DE LA PRODUCTION



## Concurrence pour les terres arables

**En Suisse, plus de la moitié des terres arables sont utilisées pour produire des aliments pour animaux. Ces surfaces sont donc en concurrence avec les terres arables utilisées pour la production directe de denrées alimentaires. C'est afin de mesurer cette concurrence qu'un indicateur de l'utilisation des surfaces a été calculé dans le cadre du monitoring du système agro-environnemental suisse (MAUS).**

Le monitoring du système agro-environnemental suisse (MAUS) calcule différents indicateurs agro-environnementaux afin de quantifier l'impact de l'agriculture sur l'environnement au fil du temps. Ces indicateurs permettent d'appréhender et d'observer le système environnemental complexe en termes simples et compréhensibles. L'indicateur de concurrence pour l'utilisation des surfaces montre quel pourcentage de la superficie de terres arables est utilisé pour l'alimentation humaine directe par rapport à la surface assolée totale. Les prairies temporaires en font également partie. Lors de l'interprétation des valeurs indiquées, il faut prendre en considération qu'un certain pourcentage de prairies temporaires est intéressant d'un point de vue agronomique pour améliorer la qualité des sols, pour étendre la pratique de l'assolement et pour réduire les maladies et les organismes nuisibles.

La culture directe de denrées alimentaires sur des surfaces appropriées économise des ressources, car elle contourne l'étape de la production animale, permettant ainsi d'utiliser moins de terres, d'eau et d'énergie. Elle est également moins polluante.

## Différences régionales

Il n'est pas possible de calculer des valeurs fiables pour les régions de montagne en raison du peu de terres arables qui s'y trouvent. En revanche, le Plateau dispose de beaucoup de telles surfaces. La part qui n'est pas utilisée pour l'alimentation humaine directe varie fortement selon les régions : la Suisse centrale affiche la concurrence pour les surfaces la plus forte, puisque plus de 80 % des terres arables n'y sont pas utilisées pour l'alimentation humaine directe dans la plupart des cantons. La concurrence pour les surfaces la plus faible est rencontrée dans les cantons de Genève, Schaffhouse et Vaud, où seuls 35 à 45 % des terres arables ne servent pas directement à l'alimentation humaine.

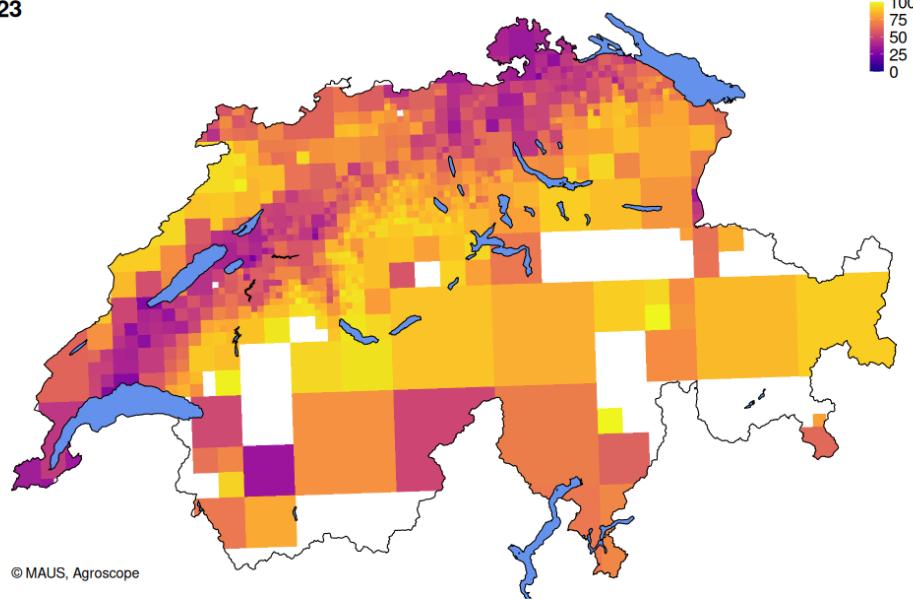
## PRODUCTION &gt; SÉCURITÉ DE LA PRODUCTION



## Flächenkonkurrenz / Concurrence pour l'utilisation des surfaces / Concorrenza tra superfici

Anteil der Ackerfläche (in %), der nicht direkt für die Lebensmittelproduktion verwendet wird  
Part des terres arables (en %) qui ne sont pas directement utilisées pour la production alimentaire  
Percentuale di superficie coltiva (in %) non utilizzata direttamente per la produzione alimentare

2023



**Figure 1** Indicateur de concurrence pour l'utilisation des surfaces pour l'année 2023. Plus le nombre d'exploitations disposant de terres arables est élevé, plus la résolution spatiale est élevée. Dans les régions de montagne, il y a peu de terres arables, c'est pourquoi la résolution est basse. Le jaune/orange (valeurs élevées) indique les régions où les terres arables sont principalement utilisées pour la production d'aliments pour animaux. Le violet (valeurs basses) signale quant à lui les régions où les terres arables sont principalement utilisées pour l'alimentation humaine directe.

## Perspective

L'indicateur actuel ne prend en compte que les terres arables existantes. Cependant, il existe en Suisse des surfaces arables qui sont actuellement couvertes de prairies permanentes. À l'inverse, il existe des terres arables sur lesquelles les prairies permanentes seraient mieux adaptées au site. À l'avenir, un second indicateur sera développé, qui se rapportera à la surface arable globale plutôt qu'à la surface arable actuelle. Les critères sur lesquels on se basera pour définir si une surface est considérée comme arable seront déterminants.

## Pour en savoir plus

» [Monitoring du système agro-environnemental suisse](#)

# RAPPORT AGRICOLE 2025

## Editeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG  
CH-3003 Berne  
Tél.: +41 (0)58 462 25 11  
Internet: [www.rapportagricole.ch](http://www.rapportagricole.ch)  
Copyright: OFAG, Berne 2025

## Conception

MAGNET Werbeagentur GmbH, Berne

## Diffusion

OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)